

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONSNOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En
au CA	exercice
93	93

PRESENTS	66
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	12
ABSENTS	14

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 15 JUIN 2026Date de la Convocation

9 JUIN 2026

Date d'Affichage

9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi quinze juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Richard ANGOSTO, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Claire BATAILLER, Eric BEILLEVAIRE, Jérémy BOMPART, Bertrand BOUYSSIE, Sébastien BRAYLE, Evelyne BRETAGNE, Pascal BUSCAIL, Gabrielle CASTAGNÉ-BARDI, Jean-Luc CATHALAU, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Boris CORTIJOS, Solange COSTES, Céu DA COSTA, Sylvie DA SILVA, Alex DE NARDI, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Nathalie ETIENNE, François FABRE, Fabien FENESTRE, Bernard FERRET, Patrice GAUSSERAND, Frédéric GLAUDIS, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Christophe HERIN, Hervé JEANJACQUES, François JONGBLOËT, Louisa KAOUANE, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Dominique MARIE, Thierry MARTIN, Marie-Claire MATE, Danièle MAXIMILIEN, Anne MILLET, Fabienne MOLINIER, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Antony MOUSSU, Ludivine PAYA, Pascale PUIBASSET, Daniel RIBES, Pascal ROBERT-COLS, Vincent TERRASSIE, Martine TERRIER, Jean-Brice TERZIEFF, Clément THOUY, Lara TREGAN, Gilles TURLAN, Isabelle VAURS, Benjamin VERDEIL, François VERGNES, Béatrice VICENTE, Jonathan VIDAL, Francis YECHE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Laurent ESTRADA à Emmanuel KESSLER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Joëlle BERTHOMIEU à Marie MONTELS, Henri BES à Benjamin VERDEIL, Michel CARIVEN à Jean-Brice TERZIEFF, Jennifer CHEVALIER à Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Guillaume GAIRIN à Pascale PUIBASSET, Nicolas GERAUD à Fabienne MOLINIER, Xavier GAY à Marie GRANEL, Jean-Claude LABORIE à Lara TRAGAN, Stéphanie NADAÏ-PUECH à Christophe HERIN, Philippe RETHORE à Martine TERRIER, Paul SALVADOR à Christophe GOURMANEL, Mickaël VEIGA DIAS COELHO à Claire BATAILLER

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent ALBERGE, Jean-Luc BASTIE, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Daniel BREIL, Thomas DOMENECH, Lucie DUCOS, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Patrice LAPEYRE, Jean-Marc MOLLE, Peggy NOUVIALE, Alain PLANTADE, Benoît TRAGNÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien FENESTRE

N°167_2026

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 22- Proposition de noms pour la désignation des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Exposé des motifs

Il est institué une commission intercommunale des impôts directs, dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C, qui sont substitués aux communes membres pour l'application des dispositions relatives à la cotisation foncière des entreprises et pour la perception du produit de cette taxe.

Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, la CIID participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation), en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation.

Par ailleurs, la CIID est informée des modifications de valeur locative des établissements industriels soumis au régime réel d'imposition (article 1517-II.1 du CGI). Son rôle est consultatif.

Elle est composée, outre le Président de l'EPCI ou un vice-président délégué, de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Les 10 commissaires titulaires ainsi que les 10 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française (ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne)
- avoir 18 ans au moins
- jouir de leurs droits civils
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.

La désignation des membres de la CIID intervient dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement des conseils municipaux.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat de l'organe délibérant.

Après consultation des communes membres, le Conseil communautaire propose la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

- Commissaires titulaires (au nombre de 20) proposés :

MONTELS	MOLINIER Sandrine
MONTANS	VIDAL Jonathan
LOUPIAC	ESTRADA Laurent
FAYSSAC	BOUYGUES Corinne
GRAULHET	VICENTE Béatrice
GAILLAC	CARIVEN Michel
LISLE SUR TARN	LAMBERT Annie
RIVIERES	ANTOONS Benjamin
RIVIERES	CHAPERON Hervé
CADALEN	AMALBERT Peggy
CESTAYROLS	JONGBLOET François
ITZAC	LONQUEU Christian
RABASTENS	VEIGA DIAS COELHO Mickaël
BUSQUE	BOUYSSIE Bertrand
BRIATEXTE	PELIZZARI Florine
SALVAGNAC	TARRIERE Val
LE VERDIER	KLEIBER Alain
PUYBEGON	ALAZET Casandra
CASTELNAU DE MONTMIRAL	BOSC Frédéric
SENOUILLAC	FERRET Bernard

- Commissaires suppléants (au nombre de 20) proposés :

MONTELS	VERGNES Ludovic
MONTANS	CRAYSSAC Yohan
LOUPIAC	KESSLER Emmanuelle
FAYSSAC	FOURNIER Danielle
GAILLAC	VIOLETTE Martine
GAILLAC	RIBES Daniel
SAINTE CECILE DU CAYROU	MIQUEL Roland
SAINTE CECILE DU CAYROU	BAHAMED Sébastien
CADALEN	CARAMELLI Sandrine
CADALEN	LENOIR Marine
COUFFOULEUX	SPAGNOLI Agnès
COUFFOULEUX	LLEWELLYN Anthony
LASGRAISSES	MAUREL Patricia
BUSQUE	MILHAUD Cédric
BRIATEXTE	ANGOSTO Richard
SALVAGNAC	SEGUIGNES Yannick
LE VERDIER	DA SILVA Sylvie
PUYBEGON	SURIREY Déborah
CASTELNAU DE MONTMIRAL	CUGUILLIERE Patrice
BRENS	LIVIERO Sandrine

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu les articles 1609 nonies C et 1650 A du Code Général de Impôts,

Vu les articles 346 à 346 B de l'annexe III au CGI, institués par le décret n° 2009-303 du 18 mars 2009,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **approuve** la liste des candidats aux fonctions de commissaires à la CIID ci-dessus.

Vote Pour :	78
Vote Contre :	0
Abstention :	1 (Mickaël VEIGA DIAS COELHO ayant donné pouvoir à Claire BATRAILLER)
Non-participation au vote :	0

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le **29 JUIN 2026**

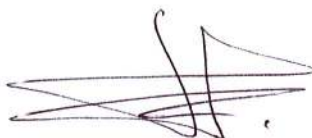
- publication - mise en ligne

Le **29 JUIN 2026**

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Fabien FENESTRE



Le Président,
Christophe GOURMANEL

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.